

# Alsicolor D2 Siloxane

Peinture mate de ravalement classes D2 à base de résine siloxane avec effet photo-catalytique.  
Conforme à la norme FD T 30-808

## Description de produit

Domaine d'utilisation	Peinture de ravalement mate destinée à la rénovation d'anciens bâtiments types monuments historiques ainsi qu'à la rénovation des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur. La peinture de façade Alsicolor D2 Siloxane réunit les avantages des peintures dispersions et celles des peintures silicatées classiques. Applicable sur anciennes peintures bien adhérentes silicatées ou en dispersion, enduits minéraux, béton, fibres-ciment sans amiante, maçonneries en briques.
Propriétés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistant aux intempéries, hydrophobe,</li> <li>- Effet photo-catalytique, donc auto-nettoyant,</li> <li>- Microporeux, excellente perméabilité à la vapeur d'eau, perméable au CO<sub>2</sub>,</li> <li>- Conforme à la norme FD T 30-808, (taux de résine siloxane supérieur à 40%)</li> <li>- Résistant aux agents agressifs de la pollution</li> </ul>
Liant	Résine siloxane en émulsion.
Conditionnement	5L - 15L
Teintes	Peut être teinté avec le système ColorExpress®. Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.
Degré de brillance / Aspect	Mat
Conservation	12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.
Données techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Densité: Env 1.45</li> <li>■ Classement selon EN 1062-1: D2: E3 V1 W3 A0</li> <li>■ Classification AFNOR : Famille I, classe 10c (NF T 36-005)</li> </ul>

## Application

Supports appropriés	<p>Neufs : Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1). Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher.</p> <p>Anciens : De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillées.</p>
Système d'application	Appliquer 2 couches d'Alsicolor D2 Siloxane après préparation du support.

Méthode d'application	A la brosse ou rouleau (Polyamide Mèche Texturé 12/14 mm pour support lisse et 18 mm pour supports structurés). Projection à l'airless : Angle de projection : 50°; Buse : 0,018 – 0,026"; Pression :150 – 180 bars
Système de couches	Les supports doivent être durs, sains, compacts et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression. Ils devront être préparés conformément aux indications les concernant dans le DTU 59.1.  <b>Béton, enduits à base de revêtements hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique :</b> Application d'une couche d'impression de Alsiprim Pigmenté. Selon l'état du support, Alsiprim Pigmenté peut être remplacé par Alsiprim Mineral (dilué à 20% de Diluant 499), ou Fixateur Nanolatex ou encore Caparol 610 Putzgrund.  <b>Plâtre de Paris, neuf ou ancien, après élimination des anciennes peintures non adhérentes :</b> Application d'une couche d'impression de Alsiprim Mineral (dilué à 20% de Diluant 499).  <b>Briques et maçonneries de parement :</b> Application d'une couche d'impression de Alsiprim Pigmenté.  <b>Panneaux de fibres-ciment sans amiante :</b> Application d'une couche d'impression de Alsiprim Mineral (dilué à 20% de Diluant 499).  <b>Peintures dispersions bien adhérentes :</b> Application d'une couche d'impression de Alsiprim Pigmenté. Selon l'état du support, AmphiSilan Fixateur Pigmenté peut être remplacé par Alsiprim Mineral (dilué à 20% de Diluant 499) ou Fixateur Nanolatex.  <b>Système d'isolation thermique par l'extérieur si étude préalable favorable :</b> Application d'une couche d'impression de Alsiprim Pigmenté.  <b>Peintures ou revêtements minéraux :</b> Application d'une couche d'impression d'AmphiSilan Fixateur Pigmenté ou de Caparol 610 Putzgrund.
Consommation / Rendement	Les quantités indiquées ci-dessous sont valables pour une couche sur support lisse. Elles peuvent être plus élevées sur des supports rugueux. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.  Fixateur selon support : Alsiprim Pigmenté : env. 150 à 200 ml/m <sup>2</sup> ou Alsiprim Mineral (dilué à 20% de Diluant 499) : env. 150 à 200 ml/m <sup>2</sup> .  Finition : AmphiSilan Façade : 2 x 150 à 200 ml/m <sup>2</sup> ou 5 à 6 m <sup>2</sup> /L.
Conditions d'emploi	Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35°C, hygrométrie inférieure à 80 %.
Séchage/Temps de séchage	A 20° C et 65 % d'humidité relative :  Sec et recouvrable après 12 heures; sec à coeur : après 3 jours. Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.
Nettoyage des outils	A l'eau immédiatement après emploi.

## Conseil

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les cours d'eaux et en terre. Protéger les yeux et la peau des projections. En cas d'ingestion, demander aussitôt le conseil d'un médecin, car la flore intestinale peut être détruite. Appliquer uniquement à la brosse ou au rouleau.
Elimination des déchets	Contient de la methylchloroisothiazolinone, de la benzisothiazolinone et de l'octylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.  Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériaux durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 08 01 12 : déchets de peintures et vernis autres que visés à la rubrique CED 08 01 11.  pour ce produit (catégorie A /c) : max. 40g/l (2010).Teneur en COV du produit : max 10 g/l.
Valeur limite de COV en UE	Tél: (+33) 3 22 38 39 77
Centre Service Clients	Fax: (+33) 3 22 38 39 78 E-mail: info@daw.fr Voir aussi notre site: www.alsecco.fr

## Fiche technique Alsicolor D2 Siloxane · Edition : mars 2016

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.